



ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Cet accusé de réception est délivré par la Direction générale des Finances publiques.

Vous avez déposé une demande, le 17/11/2020 à 18:11, qui a été enregistrée sous le numéro 1088599476.

Vous serez informé(e) du traitement de votre demande par un message envoyé à votre adresse électronique jeanpierre.odion@aliceadsl.fr.

Nos services répondront à votre demande dans un délai d'environ 5 jours. Merci de ne pas la renouveler.

Vous pouvez suivre l'avancement du traitement de votre demande en consultant votre messagerie sécurisée, disponible dans votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr.

Rappel de votre demande

JEAN ODION (identifiant 2063950674212)

Ma demande sur la taxe d'habitation ou la contribution à l'audiovisuel public

Madame, Monsieur,

Je me demande s'il n'y a pas une erreur dans l'établissement de cette taxe d'habitation.

Nous sommes domiciliés à Corenc et cette maison de Biviers est issue d'un héritage de nos parents. Nous ne l'habitons pas, ni aucun des 2 autres héritiers. Elle a été détruite en décembre 2019, cf. déclaration d'ouverture de chantier ci-jointe.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pièce(s) jointe(s) fournie(s) :

20200110_DROC_signee_082223799.pdf

Retrouvez vos services compétents sur impots.gouv.fr dans votre espace particulier, rubrique "Consulter"/"Ma situation fiscale personnelle"/"Mes services compétents".